AGGLOMERATION MONTARGOISE ET RIVES DU LOING

AVIS AU PUBLIC

MISE A DISPOSITION du PROJET SIMPLIFIE D'ACQUISITION PUBLIQUE DE LA COPROPRIETE XAINTRAILLES à MONTARGIS

En raison de l'importance des travaux à entreprendre et des difficultés financières structurelles rencontrées par le syndicat des copropriétaires secondaires de la copropriété Xaintrailles a déclaré la carence du syndicat des copropriétaires secondaires Xaintrailles par jugement du 25 août 2026.

Par arrêté du Président de l'AME n° 26/208 du 19 octobre 2026, le projet simplifié d'acquisition publique est mis à la disposition du public pendant 30 jours, soit du **12 novembre 2026 au 14 décembre 2026 inclus :**

- au siège de l'AME et au service Habitat de l'Agglomération Montargoise
- sur le site internet de l'AME

Pendant toute la durée de la mise à disposition, le public pourra formuler ses observations :

- sur les registres papier mis à disposition sur les lieux de consultation
- par courrier adressé à Monsieur le Président, en indiquant sur l'enveloppe : « Mise à disposition du projet simplifié d'acquisition publique de la copropriété Xaintrailles » ;
- par voie électronique à l'adresse suivante : pluihd@agglo-montargoise.fr.